



RCS : LE PUY

Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00327

Numéro SIREN : 485 094 007

Nom ou dénomination : A B 2 R - AMENAGEMENTS,BUREAU D'ETUDES,RESEAUX, ROUTES

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt A2017/000135

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE PUY EN VELAY



188534

Dénomination : A B 2 R - AMENAGEMENTS,BUREAU
D'ETUDES,RESEAUX, ROUTES
Adresse : 180 Avenue Des Estelles ZA de Taulhac 43000 le Puy-
en-velay -FRANCE-
n° de gestion : 2005B00327
n° d'identification : 485 094 007
n° de dépôt : A2017/000135
Date du dépôt : 17/01/2017

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes du 09/01/2017



188534



MAZARS
ENTREPRENEURS



AB2R
- AMENAGEMENTS BUREAUX D'ETUDES
RESEAUX ROUTE -

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège social : 180 avenue des Estelles – ZA de Taulhac
43000 LE PUY EN VELAY

RCS : LE PUY EN VELAY 485 094 007

**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation
de la société à responsabilité limitée en société
par actions simplifiée**

20, rue de la Gazelle - 43000 LE-PUY-EN-VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 05 44 00 - Fax : +33 (0)4 71 03 81 76 - www.mazars.fr/entrepreneurs

SAS MAZARS ENTREPRENEURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL : 2 000 000 EUROS - RCS LE-PUY-EN-VELAY 384 762 589
SIRET 384762589000115 - APE 6920Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 01 384762589 - SIÈGE SOCIAL : 20, RUE DE LA GAZELLE - 43000 LE-PUY-EN-VELAY

Praxity
MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 3 janvier 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 font ressortir un niveau d'activité de 633 K€ pour un résultat net après impôt de 53 K€. Les capitaux propres s'élèvent à 235 K€ à cette date. Ces comptes ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2016.

La situation intermédiaire arrêtée au 31 août 2016, qui n'a fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, fait apparaître :

- une activité de prestations de services de 528 K€ au 31 août 2016 contre 450 K€ au 31 août 2015, soit une hausse de 17 % sur la même période,
- des charges externes en augmentation de 19 K€, passant de 92 K€ au 31 août 2015 à 111 K€ au 31 août 2016,
- des charges de personnel passant de 255 K€ au 31 août 2015 à 305 K€ au 31 août 2016 soit une hausse de près de 20 %,
- un résultat d'exploitation de 96 K€ au 31 août 2016 identique à celui du 31 août 2015,
- un résultat net quasi stable de 73 K€ au 31 août 2016 contre 72 K€ au 31 août 2015,
- des capitaux propres de 295 K€ après affectation du résultat du dernier exercice clos au 31 décembre 2015,
- un endettement bancaire de 47 K€ à la date du 31 août 2016.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

AB2R

*Transformation de la société
de SARL en SAS*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social actuel de 30 000 euros.

Fait à Le Puy en Velay, le 9 janvier 2017

Le Commissaire aux comptes
et à la transformation

MAZARS ENTREPRENEURS



Jean-Michel LAMON
